

BULLETIN D'INFORMATION DE
L'ASSOCIATION DÉMOCRATE-CHRÉTIENNE
DE CONFIGNON

8
080

LE BOSQUET



BULLETIN D' INFORMATION DE L'ASSOCIATION
DEMOCRATE-CHRETIENNE DE CONFIGNON

Resp. Michelle Girod - 5, ch. de la Boule

QUELQUES ADRESSES ET RENSEIGNEMENTS UTILES

M. Jean-Jacques FOEX

- Mairie de Confignon** Tél. 57 10 08 Mardi de 17 h. 00
Secrétariat à 19 h. 00
Maire: M. BERTHET Vendredi de 20 h. 00
Tél. privé 57 12 81 à 21 h. 00
Adjoint: Gilbert JAGGI
Tél. privé 57 19 30
Adjoint: Edouard CORNU
Tél. privé 57.15.54
- Aide ménagère au
foyer des personnes
âgées et handicapées**
Rue des Vollandes 30 Tél. 36 12 10
Directrice:
Madame P. BATTIAZ
- Aide familiale de
Bernex et environs**
Bernex Tél. 57 24 52
Responsable:
Madame RINDLISBACHER
- Dispensaire de la
Croix-Rouge**
Route de Bernex Tél. 57 28 09 Chaque jour de 11 h. 00
à 12 h. 00
- Bibliobus(Bibliothèque
municipale)**
Place de l'Eglise Jeudi dès 14 h. 00
- Caisse Raiffeisen** Tél. 57 13 50 Mardi et Jeudi
Chemin sous le Clos 20 Gérant: M. André HECHE de 18 h. 30 à 19 h. 30
- Centre sportif inter-
communal des Evaux**
Onex Tél. 92 73 11 Chaque jour de 8 h. 00
à 20 h. 00
Chef sport ville d'Onex
Monsieur Yvan CARETTI
Tél. 93 66 22
- Ecole primaire et
enfantine** Tél. 57 26 27 Horaire scolaire
- Gendarmerie**
Petit-Lancy Tél. 92 25 56
- Permanence médico-
chirurgicale d'Onex**
3, route de Loex Tél. 93 44 22
- Service du Feu** Tél. 118
Poste permanent
Tél. 57 19 30
Cdt cap. G. JAGGI
- Service de la voirie** Levée des débris Tous les mercredis et
ménagers samedis
(pour le ramassage des vieux papiers, du verre, de la ferraille et
objets encombrants se référer à l'avis de la commune distribué
à tout ménage).

Jean Babel officier de la Légion d'honneur



Le président Valéry Giscard d'Estaing par un décret du 26 décembre 1979 a nommé l'ancien conseiller d'Etat Jean Babel au grade d'officier de la Légion d'honneur en reconnaissance de ses activités dans le cadre des relations franco-genevoises et notamment au sein de la Commission mixte consultative dont il a été non seulement à l'origine de la création, mais également l'élément moteur pendant plusieurs années.

Lorsqu'il était conseiller d'Etat, Jean Babel a joué un rôle important dans la réalisation des accords de coopération régionale entre Genève et la France, ainsi que dans la rétrocession financière en faveur des communes frontalières.

Le gouvernement français, rappelons-le, n'accorde qu'assez rarement les grades de la Légion d'honneur à des étrangers.

Le PDC de Confignon est fier de compter Jean Babel parmi ses habitants et tient à lui témoigner toute sa gratitude et sa reconnaissance pour le travail accompli à ce jour.

M.G.

BUDGET 1980



<u>R E C E T T E S</u>	<u>BUDGET 1979</u>	<u>BUDGET 1980</u>
50. ADMINISTRATION		
<u>Recettes administratives</u>		
50.29 Recettes administratives diverses	1'000.-	1'000.-
51. FINANCES		
51.11 Centimes additionnels communaux	1'330.000.-	1'375.000.-
51.12 Fonds de péréquation financière	62'000.-	80'800.-
51.13 Produit de la taxe prof. communale	15'000.-	19'000.-
51.15 Part sur taxes de comp. d'assurance	7'000.-	7'000.-
<u>Subventions et rétrocessions</u>		
51.31 Redevances des services industriels	45'000.-	45'000.-
51.32 Fonds d'équipement communal	81'000.-	70'000.-
<u>Produit de la fortune</u>		
51.41 Intérêts des fonds placés	20'000.-	16'000.-
53. POLICE MUNICIPALE, ETAT CIVIL		
<u>Recettes diverses</u>		
53.21 Produit de l'Etat civil	200.-	200.-
53.22 Produit des permissions de police	100.-	100.-
53.24 Amendes	1'000.-	1'000.-
54. TRAVAUX PUBLICS		
<u>Recettes diverses</u>		
54.29 Recettes diverses	2'000.-	2'000.-
<u>Subventions et rétrocessions</u>		
54.31 Subventions pour routes et canalisations	6'000.-	3'000.-
à reporter	1'570.300.-	1'620.100.-

BUDGET 1980

R E C E T T E S

BUDGET
1979

BUDGET
1980

	reports	1'570.300.-	1'620.100.-
54.32	Subventions pour bâtiments et emplacements communaux	5'700.-	5'000.-
	<u>Produit de la location des biens communaux</u>		
54.41	Location immeubles et emplacements communaux	8'000.-	10'000.-
54.42	Redevances et concessions cimetière	1'000.-	1'500.-
	<hr/>		
	TOTAL DES RECETTES	1'585.000.-	1'636.600.-

D É P E N S E S

BUDGET
1979

BUDGET
1980

60.	ADMINISTRATION		
	<u>Autorités</u>		
60.01	Indemnités aux maires, conseillers administratifs et adjoints	7'000.-	12'000.-
60.02	Indemnités aux conseillers mun.	3'000.-	4'500.-
	<u>Dépenses pour le personnel</u>		
60.11	Traitements du personnel	185'000.-	200'000.-
60.12	Allocations de vie chère	3'000.-	3'000.-
60.15	Primes d'ancienneté et gratifications	5'000.-	5'000.-
60.16	Prestations sociales	15'000.-	20'000.-
60.17	Contributions aux caisses de compensation	14'000.-	16'000.-
60.18	Indemnités spéciales	1'000.-	1'000.-
	<u>Dépenses générales</u>		
60.21	Assurances générales	2'000.-	2'500.-
60.22	Frais administratifs et de bureaux	2'000.-	3'000.-
60.23	Frais de port, de téléphone et de chèques postaux	5'000.-	5'000.-
	<hr/>		
	à reporter	242'000.-	273'000.-

D É P E N S E S	BUDGET 1979	BUDGET 1980
report	242'000.-	273'000.-
60.26 Matériel et mobilier adm.	5'000.-	5'000.-
60.28 Frais de votations et d'élections	-.-	1'200.-
60.29 Frais généraux divers	32'300.-	21'600.-
<u>Subventions et rétrocessions</u>		
60.31 Allocations aux sociétés communales	10'000.-	10'000.-
60.39 Cotisations et autres allocations	8'000.-	8'000.-
61. FINANCES		
<u>Dépenses fiscales</u>		
61.11 Contributions foncières	500.-	1'000.-
<u>Dépenses générales</u>		
61.21 Achat de terrains, de bâtiments et de titres	50'000.-	50'000.-
<u>Subventions, rétrocessions et attributions aux fonds de réserve</u>		
61.31 Attributions aux fonds de réserve	100'000.-	50'000.-
61.32 Compensation financière en faveur des communes frontalières françaises	1'200.-	1'000.-
<u>Service de la dette et paiement d'intérêts</u>		
61.41 Intérêts de la dette communale	270'000.-	270'000.-
61.42 Amortissement de la dette communale	205'000.-	220'000.-
62. ECOLES, BIBLIOTHEQUES, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS		
<u>Dépenses générales</u>		
62.21 Matériel et mobilier scolaires	20'000.-	10'000.-
62.22 Fêtes des écoles	5'000.-	5'000.-
62.23 Courses scolaires, classes de neige	5'000.-	5'000.-
62.24 Autres dépenses pour l'instruction publ.	2'000.-	2'000.-
62.26 Entretien et renouvellement des bibliothèques	8'000.-	8'000.-
62.27 Activités sportives organisées par la commune	5'000.-	5'000.-
62.28 Activités culturelles organisées par la commune	10'000.-	10'000.-
à reporter	979'000.-	955'800.-

<u>D É P E N S E S</u>		BUDGET 1979	BUDGET 1980
	report	979'000.-	955'800.-
63.	POLICE MUNICIPALE, ETAT CIVIL		
	<u>Dépenses générales</u>		
63.27	Frais pour l'état civil	500.-	500.-
64.	TRAVAUX PUBLICS		
	<u>Dépenses générales</u>		
64.21	Levée des ordures	50'000.-	50'000.-
64.22	Frais pour le traitement des ordures	50'000.-	50'000.-
64.25	Véhicules et machines	20'000.-	40'000.-
64.26	Matériel, mobilier et outillages	20'000.-	20'000.-
64.29	Autres dépenses générales	50'000.-	50'000.-
	<u>Subventions et rétrocessions</u>		
64.31	Participation pour l'entretien des lignes de tir	300.-	300.-
	<u>Entretien des bâtiments communaux</u>		
64.41	Bâtiments communaux	65'000.-	65'000.-
64.42	Services Industriels et bât.comm.	10'000.-	15'000.-
64.43	Chauffage des bât. communaux	55'000.-	80'000.-
64.44	Assurances des bât. communaux	10'000.-	10'000.-
	<u>Entretien des emplacements communaux</u>		
64.51	Emplacements communaux	50'000.-	60'000.-
64.52	Services industriels des empl.comm.	2'000.-	2'000.-
	<u>Chaussées et canalisations</u>		
64.61	Chaussées et canalisations communales	150'000.-	150'000.-
64.62	Eclairage des chaussées communales	50'000.-	50'000.-
65.	SERVICE SOCIAL		
	<u>Subventions et rétrocessions</u>		
65.32	Allocations aux institutions sociales communales	5'000.-	5'000.-
65.33	Allocations aux autres inst.sociales	5'000.-	5'000.-
65.38	Versements au fonds de bienfaisance	3'000.-	4'000.-
66.	SERVICES DU FEU ET DE SECOURS		
	<u>Dépenses pour le personnel</u>		
66.21	Frais divers des services du feu et de sec.	10'000.-	12'000.-
	<u>Subventions et rétrocessions</u>		
66.31	Allocations aux services du feu et de sec.	3'000.-	3'000.-
66.32	Participation aux frais interventions SI	7'200.-	9'000.-
TOTAL DES DEPENSES		1'585'000.-	1'636'600.-

A propos de la FETE DE NOËL 1979



Il faut constater que l'organisation de la fête de Noël des écoles est une lourde charge. Le groupement des Intérêts de Confignon, le corps enseignant et l' A.P.E.C. y contribuent avec dévouement et compétence depuis fort longtemps.

On tourne et retourne la formule. Rien n'est parfait mais il faut reconnaître que le Noël 1979 n'a pas **satisfait tout le monde**. Il est certain qu'il est facile de critiquer lorsque l'on n'a pas participé, et je voudrais rendre hommage aux personnes qui ont élaboré les pièces et en aucun cas minimiser leur travail considérable.

Me faisant l'interprète de nombreux parents, il me faut constater que :

- 1) Noël, quoique puissent en penser les non-croyants, c'est tout de même une fête religieuse .
- 2) Les enfants et leurs parents seront toujours attendris par une fête qui corresponde à la signification même du mot Noël .
- 3) Qu'il est de notre devoir de ne pas déchristianiser cette fête.

Il est certain que tout a évolué et que l'on sollicite les consommateurs dès le début du mois d'octobre. Tout cela est grave. Les parents, les enfants, arrivent le 24 décembre, saturés, énervés et ayant perdu totalement le sens même de la fête de Noël. Des suggestions seront certainement proposées. On ne peut pas obliger chacun à participer à un Noël "chrétien", mais il est difficile de faire admettre à la majorité d'entre-nous de prendre part à une fête devenue profane. Il me semblait essentiel a un parti tel que le nôtre de soulever cette question.

Michelle GIROD

CAISSE RAIFFEISEN DE CONFIGNON
ET DE PERLY - CERTOUX

Ainsi que nous le relevions dans le dernier numéro du "Bosquet", notre banque a fêté en 1979 le 50ème anniversaire de sa fondation.

C'est en 1929, en effet, que fut créée la Caisse de Crédit mutuel (système Raiffeisen) de la Paroisse catholique - romaine de Confignon, Onex et Perly-Certoux. On relève comme membres fondateurs les personnes suivantes:

M. le Curé Charles COMTE

MM. Joseph BERTHET	François MIGUET
Adolphe BRIEFER	Camille MATTHIEU
Jules DELESCLEFS	Marcel MATTHIEU
Albert HOTTELIER	Jules VIDONNE

M. Charles BERTHET fut admis d'autre part comme caissier.

En 1941, Onex fonda sa propre Caisse, de sorte que notre Caisse limita dès lors son activité aux seules communes de Confignon et de Perly-Certoux.

Elle compte actuellement 160 membres sociétaires. Son administration se compose ainsi :

Comité de direction :

MM. Blaise ROEHRICH	président
René JOLLIEN	vice-président
Jean-Pierre BOUVIER	membre
Edouard BESSON	membre
Angelo MATTANA	membre

Conseil de surveillance :

MM. Louis PERRIARD	président
Henri VIDONNE	vice-président
Maurice BERTHET	membre

La désignation des secrétaires du Comité de direction et du Conseil de surveillance interviendra lors de la prochaine séance des deux comités.

Gérant :

M. André HECHE

Notre caisse fait partie de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen dont le siège est à St.-Gall et qui groupe l'ensemble des Caisses de toute la Suisse. Leur nombre total s'élève à 1196.

La création, en 1929, d'une Caisse locale, pour conserver l'argent du village au village et surtout faciliter les dépôts et crédits, s'avérait d'une grande utilité. A cette époque, les grandes banques n'avaient en effet pas encore étendu leurs succursales ou agences dans la plupart de nos villages.

Lors de l'assemblée générale du 22 mars 1980 à Confignon, les comptes de l'exercice 1979 ont été approuvés après avoir été présentés et commentés, comme à l'accoutumée, par le gérant.

Au cours de cette même assemblée, 3 membres du Comité de direction, démissionnaires pour raison d'âge, ont été fêtés comme il se doit. Il s'agit de MM. Adolphe Dupont, président, Léon Gros, secrétaire et René Fournier, membre.

Au début les opérations se déroulaient chez le caissier. Par la suite, une petite pièce put être aménagée en sous-sol lors de la construction des immeubles communaux. Tout récemment, grâce à la libération de l'ancien bâtiment d'école, un nouveau local, plus spacieux et mieux adapté à nos besoins, nous a été attribué par la Commune.

René JOLLIEN

AUTOROUTE DE CONTOURNEMENT

Le 18 janvier dernier, le Grand Conseil a voté la loi 4922, préavisant ainsi favorablement la réalisation du secteur 8 de l'autoroute de contournement, selon les derniers projets officiels.

Un Mouvement Référendaire contre cette décision s'est constitué, réunissant maintes personnalités, soucieuses de l'avenir de notre patrimoine.

Le Comité de ce mouvement a déposé le 25 février dernier plus de 16'000 signatures à la Chancellerie d'Etat, alors que 7'000 sont nécessaires pour l'aboutissement d'un référendum à Genève.

Entretemps, deux autres projets de liaisons autoroutières, à travers notre canton, ont surgit, prouvant que des solutions moins dévastatrices, plus courtes, moins onéreuses et plus utiles que le projet officiel, sont encore envisageables.

Si ces deux nouveaux projets nécessitent, à l'instar de la liaison officielle, une traversée supplémentaire et urbaine de la rade, ils ont le mérite d'utiliser judicieusement un tronçon autoroutier existant (Voie centrale ou autoroute des Jeunes), de soulager davantage la route du Pont Butin traversant Lancy, de limiter les nuisances par un raccourcissement des pénétrantes et de sauvegarder une grande partie de ce qui nous reste de territoire agreste.

Les projets de traversée autoroutière sous-lacustre, Waltenspühl ou de Bocard ne seront analysés par le DTP que si le peuple s'oppose à la décision du Grand Conseil. Ils entraîneront, selon M.H. Hürlimann, chef du département fédéral de l'Intérieur, la même procédure que la variante officielle dite du Canada, retenue par le DTP. Les citoyennes et citoyens genevois seront appelés aux urnes à cet effet le 15 juin 1980. Espérons que malgré le déséquilibre des moyens et des forces en présence, au niveau de l'information, l'autoroute de contournement sera refusée par le peuple.



CHEMIN DU VIGNOBLE

Les activités du T.C.S. sont nombreuses et le projet de création de circuits pour promeneurs cyclistes, fait partie depuis plusieurs années des préoccupations du comité de ce club.

L'idée est excellente. En effet, ce genre de loisir doit être encouragé, car il faut préciser que ces itinéraires seront destinés avant tout aux promenades en famille et non pas au sport cycliste.

Le chemin du Vignoble, était désigné pour un tel circuit.

Le préavis de la commune s'avérait nécessaire avant la pose d'un fléchage adéquat..

Consulté une première fois en 1978, le Conseil Municipal avait refusé ce projet. En effet, ce chemin semble très apprécié par de nombreux piétons et nous pensons surtout aux familles avec enfants qui l'empruntent.

Il est donc apparu nécessaire de garder à ce chemin son caractère de promenade pédestre. Tel a été l'avis du Conseil Municipal appelé à se prononcer une nouvelle fois sur ce sujet, en janvier dernier.

Mais ce vote ne doit pas être interprété comme un rejet à cette idée. Au contraire, la recherche d'un autre parcours est souhaitée.

A l'avenir, cependant, il faut espérer qu'une meilleure collaboration soit recherchée avant d'imprimer mille prospectus !

Maurice BERTHET, Maire

« LES JOYEUX LOGIS GALAXIE »

Il y a un an, notre Maire, Monsieur Maurice Berthet, informait déjà nos lecteurs des grands projets de logements envisagés sur notre territoire, en marquant une nette volonté de garder le caractère villageois de Confignon.

Un de ces projets appelé "Les Joyeux Logis Galaxie", situé entre les chemins du Vuillonex, de Chaumont et de Sous-le-Clos est actuellement en cours de réalisation.

La fructueuse collaboration entre les auteurs du projet et les élus communaux a permis d'obtenir un ensemble qui s'intègre le mieux possible à l'architecture de notre village. Le plan d'aménagement projeté initialement était sensiblement différent de celui adopté par le Conseil d'Etat en 1958.

Il importait surtout au Conseil municipal, malgré certaines adaptations, de faire respecter un taux d'occupation admissible.

Les plus importantes modifications demandées et obtenues sont :

- la suppression d'un immeuble situé angle des chemins de Vuillonex et de Chaumont,
- la réservation dans les sous-sols de l'emplacement nécessaire à l'installation du transformateur des Services Industriels, qui est actuellement apparent en face de la fontaine de Vuillonex,
- le déplacement des accès du garage souterrain le plus à l'écart des logements existants,
- le maintien d'une vingtaine de places de parc en surface et à l'intérieur du périmètre aménagé, pour les visiteurs.

Cet ensemble comprendra onze immeubles à caractère social du type HLM. Trois cent-onze pièces seront réparties en 74 appartements de 3 à 6 pièces avec une prédominance de 4 pièces.

Un garage souterrain, pouvant abriter 83 voitures, ainsi qu'un parking en surface de 34 places seront réalisés. Un groupe d'immeuble presque similaire est projeté entre le chemin de Chaumont et le Cycle d'Orientalion. Ce projet est actuellement à l'étude et vous sera présenté lors d'un prochain tirage de notre journal.

Georges HOLDENER

* * * * *

N É C R O L O G I E

Le 23 décembre est décédé à l'hôpital de Genève M. Georges FOL. Fidèle membre de notre association, il a été pour nous tous un exemple de bonté et de modestie. Preuve en fut l'émouvante cérémonie à l'Eglise du Christ Roi où l'assemblée ne réunissait que des amis de la famille du défunt. Pas de fausse note...un recueillement sincère. Que l'image de M. Fol reste un exemple pour les générations suivantes.

Le 5 mars, une foule nombreuse a accompagné à sa dernière demeure l'épouse de M. Jean Maréchal, ancien conseiller municipal de notre commune. M. et Mme Maréchal membres fidèles de notre association étaient toujours présents à nos assemblées.

Que Monsieur Maréchal trouve ici l'hommage de ses amis.

Le Comité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DE L'ASSOCIATION DÉMOCRATE-CHRÉTIENNE DE CONFIGNON

* * * * *

Notre assemblée générale statutaire a eu lieu le vendredi 7 mars 1980.

Les activités de l'association furent nombreuses et mouvementées, plus particulièrement durant les élections municipales.

Malgré les pronostics pessimistes du parti cantonal, notre association a maintenu ses 6 sièges au Conseil Municipal. L'option prise pour le respect de la représentativité des forces de l'Entente à l'Exécutif est considérée comme satisfaisante.

Notre association a été éprouvée par plusieurs décès. Notre sympathie est rappelée aux familles concernées.

Confignon sera confronté ces prochains mois à la réalisation de plusieurs centres d'habitat et à la décision populaire concernant l'autoroute de contournement.

L'association devra, à travers ses élus, rester attentive à ce développement, en s'efforçant de faire conserver le caractère villageois de notre commune.

Les finances sont saines, malgré les nombreuses et nouvelles obligations.

Les cotisations 1980 seront sensiblement augmentées, conformément à la volonté des délégués.

COMPOSITION DU NOUVEAU COMITE

Monsieur Georges Holdener est réélu à la présidence de notre association.

Monsieur Louis Michéa assurera la vice-présidence.

Le secrétariat et la trésorerie sont confiés une fois de plus, respectivement à Madame Gabrielle Bornand et Monsieur Maurice Guillermet, tout deux vivement remerciés pour le travail accompli.

Les membres sont :

Mme Michelle Girod, conseillère municipale
Mme Pierrette Besson
M. Maurice Berthet, Maire
M. Edouard Besson, conseiller municipal
M. Pierre Besson, conseiller municipal
M. Jean-Jacques Foëx, conseiller municipal
M. Jacques Hêche, conseiller municipal
MM. André Dupont, Bernard Duvillard, René Jollien
François Lancoud et Jean Maréchal.

Après la partie statutaire, Monsieur Jean-Philippe Maître, député au Grand Conseil et vice-président du PDC cantonal, a commenté avec le talent qu'on lui connaît, les divers problèmes actuels de la politique cantonale.

La soirée s'est achevée avec notre traditionnelle raclette.

Le Comité

Laiterie de Confignon

Ch. de Vuillonex

Tél. 57 22 14

Produits laitiers

Spécialité de fromage

Tout pour fondues et raclettes

Ouverte de 16 h. à 19 h.

BOSSON Combustibles
et
chauffages

Depuis plus de cinquante ans à votre service

Charbon - bois de cheminée
Mazout - service de dépannage
Revisions de citernes (devis sans frais)

Bd St-Georges 2

Tél. 29 80 11

Charrière & Vaucher

Germain VAUCHER, succ.

Travaux publics • Parcs et jardins

Bd Carl-Vogt 83 Téléphone 28 95 55



Orfeo LEONELLI

Jardinier - paysagiste
Création
Entretien de parcs et jardins

Route de Base 76
1232 CONFIGNON

☎ (022) 94 80 66
GENÈVE